PROGRAMME D'ASSURANCE QUALITÉ CALIBER · MANUEL, PARTIE 1

Modification n° 1

Manuel du Programme d'assurance qualité sur les chantiers – Partie 1 · Édition 2026

Document modifié	Manuel du Programme d'assurance qualité sur les chantiers – Partie 1, Édition 2026
Section modifiée	Qui est Caliber ? – énoncé d'accréditation
Date d'entrée en vigueur	2026-10-19
Approuvé par	Directeur de programme

Objet de la modification

La présente modification corrige l'énoncé d'accréditation de la rubrique « Qui est Caliber ? ». Caliber est accréditée par l'IAS selon les normes ISO/IEC 17024 et ISO/IEC 17020; sa transition vers les éditions 2026 de ces deux normes fait l'objet d'une évaluation par l'IAS en novembre 2026.

Aucun autre contenu, processus ou exigence du Manuel n'est modifié.

Énoncé d'accréditation (texte de remplacement)

Les deux puces de la rubrique « Qui est Caliber ? » sont remplacées par les suivantes :

• un organisme de certification, accrédité par l'International Accreditation Service (IAS) selon la norme ISO/IEC 17024 (PCB-112), qui certifie les installateurs de MPP;

• un organisme d'inspection, accrédité par l'IAS selon la norme ISO/IEC 17020 (AA-785), qui effectue les audits du produit installé.

La transition de Caliber vers les éditions 2026 de ces deux normes fait l'objet d'une évaluation par l'IAS en novembre 2026.

Autres renseignements

Le reste du Manuel demeure inchangé. La présente modification sera intégrée à la prochaine édition du Manuel.

La présente modification est également offerte en anglais.